



# TRAVAUX RUE DE LA BRÈCHE AUX LOUPS

## RUE AUX ÉCOLES

### Quoi ?

Dans la poursuite de l'opération « Rue aux Écoles » visant notamment à apaiser les abords des établissements scolaires pour y réduire la circulation automobile et ses nuisances, à les embellir ou à les rafraîchir, nous aménageons cette voie en la végétalisant et en augmentant l'espace réservé aux piétons.

### Où ?

Rue de la Brèche aux loups, entre la rue de la Lancette et la rue de la Durance.

### Quand ?

Du 11 juillet au 14 octobre 2022.

### Comment ?

⚠ **1<sup>ère</sup> phase** : Désamiantage de la chaussée du 11 au 15 juillet.

⚠ **2<sup>ème</sup> phase** : Aménagement de la rue avec application d'un d'asphalte clair, création de bandes plantées et pose de mobiliers.

### Les impacts :

#### 1<sup>ère</sup> phase :

- ⚠ Neutralisation des parkings du 27 brèche aux loups pendant toute la durée de la phase du désamiantage (les résidents des parkings du 27 peuvent obtenir une carte temporaire de stationnement durant cette période en adressant un courriel à : Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr).
- ⚠ Neutralisation du stationnement du 25 au 31 et du 24 au 30 rue de la Lancette.

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger sa durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la ville de Paris respecte alors le protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air. Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. L'amiante, emprisonné dans l'enrobé ne présente pas de danger pour la santé.

#### 2<sup>ème</sup> phase :

- ⚠ Les travaux bruyants côté école se dérouleront durant les vacances scolaires.
- ⚠ Le cheminement des piétons sera maintenu durant toute la durée des travaux.
- ⚠ Maintien des accès aux immeubles et commerces pour les piétons.

Vous trouverez davantage d'informations sur la révision du plan de circulation et les aménagements à venir sur le site internet de la mairie du 12<sup>ème</sup> : [www.mairie12.paris.fr](http://www.mairie12.paris.fr)

### Contacts

#### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – SUD EST  
205, RUE DE BERCY, PARIS 12E  
TÉL. 01 44 87 43 00

#### ENTREPRISES

EUROVIA / SNTTP / FAYOLLE

**Plus d'infos  
sur [chantiers.paris.fr](http://chantiers.paris.fr)  
et au 3975\***

\*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**PATIENCE ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**